

Août
2020
Numéro 9

AVANCÉE DU PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE - PTSM

[L'arrêté portant approbation du projet territorial de santé mentale \(PTSM\) a été signé par le directeur général de l'ARS en date du 12 décembre 2019.](https://www.ch-rouffach.fr/images/pdf/le_centre_hospitalier/cpt/2020_arrete_ars3848_ptsm68.pdf)

(https://www.ch-rouffach.fr/images/pdf/le_centre_hospitalier/cpt/2020_arrete_ars3848_ptsm68.pdf)

Au vu notamment de l'avis du conseil territorial de santé Centre et Sud Alsace relatif à l'examen du diagnostic départemental partagé et de celui des 7 CLSM sur le territoire, il considère que la démarche méthodologique retenue pour le PTSM est conforme à celle retenue par le Ministère de la santé.

La prochaine étape sera la signature du contrat territorial de santé mentale (CTSM). Plusieurs groupes de travail ont d'ores et déjà débuté lorsque des porteurs ont été identifiés.

Cette flash infos vous propose de revenir sur l'avancée du travail de certains groupes.



100%
des personnes
peuvent se rétablir
et vivre une vie riche
et pleine de sens,
malgré la persistance
des symptômes.

Mise en place du centre ressources en réhabilitation psychosociale

Ce centre a pour vocation de **développer et faciliter l'accès aux soins de réhabilitation psychosociale dans le Haut-Rhin**. Il se proposera d'accompagner les équipes médicales et médico-sociales, de recenser l'existant, de proposer des audits et expertises dans les structures qui le souhaitent, d'orienter, de proposer des outils spécifiques...

La coordination que le **centre ressources** mettra en œuvre a pour but de **favoriser un meilleur maillage territorial et**

une réponse plus coordonnée pour construire au mieux, avec la personne, la réponse et le parcours adapté à ses attentes, à travers un projet personnalisé.

Le binôme qui le constituera, accompagnera et formera les professionnels de la prise en charge par rapport à ces questions.

L'objectif est de faire en sorte que tous les acteurs de la santé mentale s'approprient la réhabilitation psychosociale, et que de bonnes pratiques soient mises en œuvre sur l'ensemble du territoire.

Le **centre ressources** viendra en soutien aux besoins de l'accompagnement ou de la prise en charge existante. La personne restera accompagnée dans son secteur par les professionnels habituels, mais ces derniers pourront prendre contact avec la coordination départementale afin d'avoir les informations pour orienter au mieux en fonction des besoins.



LE CENTRE RESSOURCES EN RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE recrute...

Ce projet devrait voir le jour à l'automne.

Les offres d'emploi pour

- **un chargé de mission (H/F)**
- **un poste de secrétariat / chargé de communication (H/F)**

sont accessibles depuis le site du centre hospitalier de Rouffach :

www.ch-rouffach.fr

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Alice TRON de BOUCHONY
Chargée de mission CLSM

03 89 78 74 26

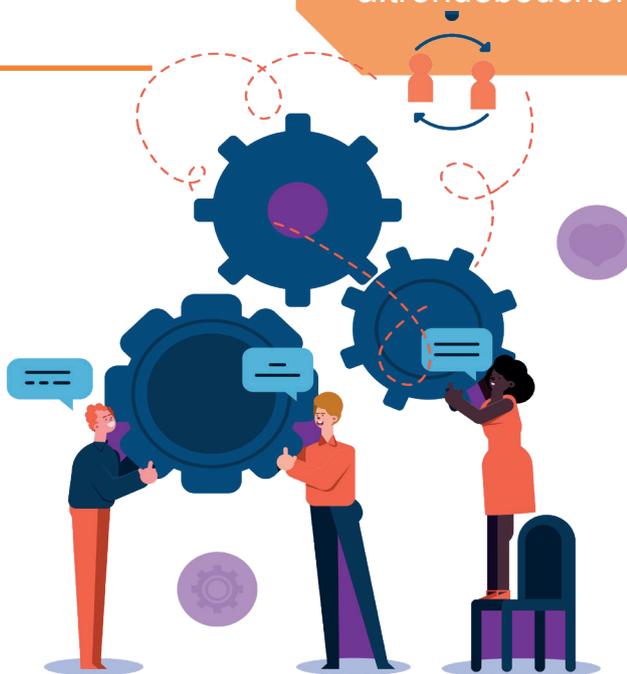
a.trondebouchony@ch-rouffach.fr

Conseils locaux de santé mentale

Le deuxième trimestre 2020 a été particulièrement troublé pour les CLSM. En effet, une majorité des élus municipaux a été renouvelée le 15 mars.

Le confinement qui a immédiatement suivi n'a pas permis de relancer la dynamique de santé mentale dans les territoires et de sensibiliser les nouveaux élus comme prévu.

Mais il ne s'est pas rien passé pour autant : des **Flash-Info CLSM/CPT** ont été diffusés de manière régulière dans l'ensemble des CLSM pendant toute la période pour **partager des informations, des outils et**



des ressources en matière de santé mentale.

Par ailleurs certains CLSM ont maintenu une activité :

rencontres en visio-conférences, avance sur les dossiers, finalisation de certains projets, enquêtes de terrain auprès

des acteurs, relai d'information, soutien aux personnes fragiles et isolées, mise en place de groupes de parole, etc.

Les Présidents de CLSM ont pu partager leurs expériences et leur bilan de la crise lors d'une rencontre à la fin du mois de juin.

Aujourd'hui, les exécutifs communaux et intercommunaux étant connus, la sensibilisation des élus avec l'association des maires du Haut-Rhin, la relance des CLSM et la révision du découpage territorial peuvent reprendre.

Des assemblées plénières seront organisées dans tous les territoires à l'automne pour déterminer la gouvernance et les perspectives de chaque CLSM pour les 6 prochaines années.



Mise en place d'un programme continu de communication en vue de la déstigmatisation des questions de santé mentale

Un partenariat se tisse avec le journal l'Alsace pour parler santé mentale, à échéance régulière, afin d'aborder un aspect de la santé mentale, présenter des acteurs, et en parler sous un angle différent, en dehors des faits divers, en termes positifs.

Un projet d'escape game sur les questions de santé mentale, probablement dans l'enceinte du centre hospitalier est également en cours de réflexion. L'enjeu sera de retourner les mauvais a priori des joueurs en matière de santé mentale par le biais du jeu afin qu'ils soient incités à changer de regard sur celle-ci.

Le site **santementale68** est également en refonte. L'objectif est de réaliser un **site internet centralisant les démarches territoriales en santé mentale dans le Haut-Rhin (suivi du PTSM et des CLSM et également de la SISM)**.

Une agence de communication Web est d'ores et déjà en train de réaliser cet outil qui devrait être opérationnel d'ici la rentrée de septembre.

Pour une communication plus efficace, chaque membre de la CPT est invité ce jour à définir un interlocuteur référent, qui par ailleurs n'est pas forcément le correspondant de communication interne de l'établissement, mais bien la personne qui serait la plus à même de **transmettre un regard déstigmatisé sur la santé mentale**.

Une liste est mise en circulation et est partiellement complétée. Une relance sera donc à effectuer après l'AG pour qu'elle soit complétée avant envoi aux membres de la CPT.

Référent de parcours-Association SINCLAIR

La poursuite de l'expérimentation est **financée par le PTSM à hauteur de 50 000 euros**, à savoir un ETP (2 professionnels) pour une durée d'un an, entre juillet 2020 et juillet 2021.

Les accompagnements en cours vont se poursuivre sur Mulhouse, mais ce financement va permettre au dispositif d'être étendu sur le territoire du Haut-Rhin.

Si vous souhaitez partager vos actualités, si vous souhaitez vous investir dans une fiche-projet...

CONTACTEZ-NOUS !

Valentine de MEYRIGNAC,
Directrice adjointe en charge de l'action territoriale

03 89 78 70 20

v.demeyrignac@ch-rouffach.fr

Emilie JUNG,
Coordonnatrice du PTSM

03 89 78 79 16

e.jung@ch-rouffach.fr